

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Clôture des Assises de la Restauration et des Métiers de Bouche : L' Umih appelle à prolonger les travaux, et à des actes forts pour transformer durablement la filière

Paris, le 11 décembre 2025

L'Umih (Union des métiers de l'hôtellerie restauration), première organisation représentative du secteur, par la voix de Franck Chaumès, président national de la branche Restauration, a participé activement aux travaux des Assises de la restauration et des métiers de bouche, lancés par Véronique Louwagie<sup>1</sup>, et dont la conclusion s'est tenue ce jour sous l'autorité du ministre Serge Papin. Cette concertation nationale a permis de mettre en lumière les profondes transformations à conduire pour garantir l'avenir d'une filière nécessaire à notre économie et au lien social.

#### L'Umih force de propositions : plus de quinze mesures soumises

Dans le cadre des travaux des Assises, l'Umih a formulé plus d'une quinzaine de propositions pour offrir des perspectives concrètes aux entreprises, renforcer la confiance des consommateurs et moderniser un secteur confronté à de fortes attentes sociétales.

#### Fait maison : une avancée saluée, mais un pas essentiel reste à franchir

L'Umih se félicite du travail de toilettage engagé sur la mention "fait maison", aboutissement attendu et nécessaire

Cependant, l'organisation rappelle que la transparence doit être totale et l'affichage "fait maison" doit devenir obligatoire pour l'ensemble des établissements de la restauration hors domicile : restauration traditionnelle, rapide, assimilés restaurateurs (boulangerie, traiteurs, ...), restauration collective. Les clients ont droit à la clarté et à la sincérité dans l'assiette.

#### Des enjeux majeurs pour la compétitivité et l'attractivité de la profession

L'Umih souhaite également des engagements et des actes forts concernant :

- **L'abrogation de la fiscalité et des charges sociales sur les pourboires**
- **L'instauration du permis d'entreprendre** pour accompagner et sécuriser les nouveaux chefs d'entreprise du secteur
- **L'évolution de la qualité "artisan cuisinier" vers "artisan restaurateur"**

---

<sup>1</sup> Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire du 23 décembre 2024 au 5 octobre 2025

- La mise en place de **solutions de logement pour les saisonniers**, condition indispensable au maintien de l'activité dans de nombreux territoires
- **Lutter contre la prolifération de l'offre paracommerciale**

Sur ce dernier point, l'Umih alerte une nouvelle fois sur l'expansion rapide de l'offre paracommerciale, qui fragilise les acteurs professionnels soumis à des obligations auxquelles d'autres échappent. L'Umih exige une équité de traitement sur l'ensemble du territoire afin d'assurer des conditions de concurrence équilibrées et la protection des entreprises de proximité.

**Thierry Marx**, président confédéral de l'Umih et **Franck Chaumès**, président Umih Restauration déclarent : « *Ces Assises ont permis d'ouvrir un dialogue nécessaire. Il appartient désormais au Gouvernement de transformer ces constats en décisions fortes. L'Umih continuera de défendre sans relâche un secteur qui fait vivre nos territoires, nos producteurs, nos entreprises et nos salariés.* »

## À propos de l'Umih

Première organisation professionnelle représentant plus de 35 000 cafés, hôtels, restaurants, établissements du monde de la nuit, traiteurs, bowlings, thalasso, implantée sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin. L'Umih rassemble 68 % des entreprises syndiquées du secteur et 51% des salariés. **Présidée par Thierry Marx depuis 2022.**

## Contact presse

communication@umih.fr

Ophélie Rota 06 82 82 95 82